



COMMUNIQUÉ

Rentrée 2018



Après cette période estivale et caniculaire, un petit rafraîchissement de mémoire concernant ce qui s'est passé au cours des 6 premiers mois de l'année...

Fonction publique : un rendez-vous salarial, des « mesurette », jugent les syndicats

Revalorisation du montant des jours monétisés au titre du compte épargne-temps (CET) ainsi que des frais de mission, reconduction de la garantie individuelle du pouvoir d'achat... Les promesses faites par le ministère de l'Action et des comptes publics lors du rendez-vous salarial du 18 juin sont loin de satisfaire les organisations syndicales.

« Tout cela pour ça », « des mesurette », « une nouvelle réunion pour rien », « une moquerie »... La déception des syndicats est grande à la sortie du – tant attendu – rendez-vous salarial du lundi 18 juin.

Ces derniers continuaient d'espérer une revalorisation du point d'indice. A la place, il leur a été proposé des mesures « qui n'empêcheront pas la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires face à l'inflation qui repart », notent les syndicats.

« Les agents vont donc être de moins en moins bien payés pour un travail qui a tendance à se complexifier. C'est une forme de mépris ».

Compte épargne-temps et frais de mission

Le gouvernement a tout d'abord pris l'engagement de revaloriser de 10 euros le montant des jours monétisés au titre du Compte épargne-temps (CET), jusque-là inférieur au coût réel d'une journée de travail, ainsi que de baisser le seuil de déclenchement de 20 à 15 jours. « Cette mesure répond à l'objectif que le travail accompli par les agents publics puisse mieux payer », justifie le ministère de l'Action et des comptes publics.

Les frais de mission des agents se verront également revalorisés. Les taux de nuitées seront « significativement augmentés » en les distinguant selon la zone géographique :

- 110 euros pour Paris intra-muros,
- 90 euros pour les villes de plus de 200 000 habitants et la métropole du grand Paris,
- 70 euros pour les autres communes (contre 60 euros aujourd'hui).

A noter aussi qu'une indemnité de 120 euros devrait être créée pour les travailleurs handicapés et l'indemnité kilométrique revalorisée pour la première fois depuis 2006 de 17%. Un syndicat fait remarquer qu'« il ne s'agit pas là de revalorisation salariale comme nous l'entendons. Cet argent, il revient aux agents, ce sont des remboursements ! »

Garantie individuelle de pouvoir d'achat

Le gouvernement s'est aussi engagé sur :

- la reconduction de la garantie individuelle du pouvoir d'achat pour 2018, qui pourra être mise en paiement dès le second semestre de cette année,
- l'ouverture d'un chantier pour améliorer l'accès au logement intermédiaire des agents publics,



Élections professionnelles du 6 décembre 2018



- un ajustement technique au 1^{er} janvier 2019 sur l'indemnité de compensation de la hausse de la contribution sociale généralisée afin de « corriger l'effet négatif du transfert primes-points prévu par l'accord « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) sur la situation des agents les plus faiblement primés.

Tout en rappelant que les mesures prévues par PPCR s'élèveraient à 840 millions d'euros en 2019, le gouvernement a également fait la promesse que les revalorisations de carrières reprendront au 1^{er} janvier 2019, après l'année de gel du dispositif. Et d'assurer que les textes d'application manquants encore aujourd'hui à l'appel seraient publiés d'ici la fin de l'année.

« Décrochage des salaires »

Les syndicats s'inquiètent du « décrochage des salaires » du secteur public avec ceux du privé qui va ainsi s'opérer. Ils espèrent qu'un deuxième rendez-vous salarial se tiendra à l'automne, comme l'aurait laissé entendre le gouvernement. « Mais si c'est pour que cela se passe comme aujourd'hui, cela ne sert à rien ! », préviennent-ils.

Le chantier sur les rémunérations, dans le cadre de la concertation sur la refonte du contrat social avec les agents, se poursuit en parallèle. Selon les informations, le secrétaire d'État en charge de la fonction publique, Olivier Dussopt, souhaiterait y aborder le sujet de l'intéressement...

Paris, le 27 août 2018

SNPTP

